

BULLETIN
DU
GROUPE DE RECHERCHES SUR L'HISTOIRE
LOCALE DE VILLERS-SAINT-SEPULCRE

Tome III

Les marais de Villers et de Berthecourt

Se ressourcer à la Pierre-aux-Fées

Le bombardement d'un train de V1 à Montreuil-sur-Thérain

Note sur un graffito de l'église de Berthecourt



Années 2007-2008

I.P.N.S

G.R.H.I.L : 5 euros

TABLE DES MATIERES

Qu'est-ce que le G.R.H.I.L. ?	p. 2
Préface	p. 3
Les marais de Villers-Saint-Sépulcre et Berthecourt	p. 4
- L'exploitation économique	p. 6
- Quelques insectes caractéristiques	p. 14
Se ressourcer à la Pierre-aux-Fées	p. 45
Le bombardement d'un train de V1 à Montreuil-sur-Thérain en août 1944	p. 55
Graffiti : une scène d'exception gravée sur l'église de Berthecourt	p. 65

Vous vous intéressez à l'histoire de Villers-St-Sépulcre et de ses environs !

Rejoignez le G.R.H.I.L

Le **G**roupe de **R**echerches sur l'**H**istoire **L**ocale de Villers et de ses environs, créé il y a près de 18 ans, a pour objet de :

- Rassembler les documents ayant trait à l'histoire de Villers-St-Sépulcre,
- Préserver la mémoire collective,
- Restituer le fruit de nos recherches à la population locale,
- Organiser des expositions et des sorties thématiques.

Pour 15 euros par an, devenez membre actif. Vous pourrez ainsi participer à la vie de notre association dont les réunions sont bimestrielles.

Nous vous invitons à assister à notre prochaine réunion. Vous pouvez nous contacter à l'adresse ci-dessous.

Venez visiter notre site internet : <http://grhil.free.fr>

M, Mme, Melle :
Adresse :

Prénom :

Mail :

Désire participer à la prochaine réunion.

A renvoyer à : Corinne Larenaudie
44 rue Désiré Millet
60 370 BERTHECOURT
ou par mail : corinne.lanoue@sfr.fr

Depuis son Hors-Série sur l'allée couverte de la Pierre-aux-Fées, en septembre 2004, le G.R.H.I.L. n'a pas publié de bulletin. Avec ce Tome 3, nous abordons un nouvel angle d'approche, celui du patrimoine naturel. Du patrimoine historique à ce dernier il n'y avait qu'un pas que nous venons de franchir. Depuis près de trois ans, Corinne Lanoue, Guy Larenaudie et moi même parcourons régulièrement les marais de Villers-Saint-Sépulcre et de Berthecourt dans le but d'inventorier la faune et la flore. Il nous a semblé intéressant de présenter un premier travail sur le sujet au travers de deux thèmes distincts : l'exploitation économique des marais et la présentation d'une trentaine d'insectes qui y vivent et que l'on peut découvrir facilement.

Eric Ricart, dans la suite de ce volume, nous entraîne vers un aspect bien particulier de la Pierre-aux-Fées et des mégalithes en général : l'ésotérisme. En effet, régulièrement, des hommes et des femmes aux pratiques « étranges » viennent « se ressourcer » en ces lieux. Que font-ils exactement ? C'est la question à laquelle Eric Ricart tente de répondre en recoupant ses recherches et en questionnant directement les intéressés rencontrés à la Pierre-aux-Fées.

Depuis la création du G.R.H.I.L en 1989, Michel Midol réalise une collecte de documents auprès de particuliers, après les avoir numérisés il les restitue à leurs propriétaires. Grâce à ce travail, il peut vous relater aujourd'hui le bombardement du train de V1 en gare de Montreuil-sur-Thérain, en août 1944.

Pour clore ce bulletin, j'ai souhaité, en collaboration avec Yoann Zotna, insérer une note concernant l'église de Berthecourt et plus particulièrement sur le graffiti exceptionnel se trouvant sur un des contreforts du chevet. Nous organisons d'ailleurs une visite de cette église à l'occasion des Journées du Patrimoine, le 17 septembre 2007.

Je tiens à remercier Dominique Mazaleytrat, Laurence Quet et Caroline Séguin pour la relecture de ce bulletin.

Bruno Maimbourg, président du G.R.H.I.L

LE MARAIS DE VILLERS-SAINT-SEPULCRE ET DE BERTHECOURT

(Corinne LANOUE, Guy LARENAUDIE et Bruno MAIMBOURG)

Le marécage entre Villers-Saint-Sépulcre et Berthecourt est situé dans la vallée du Thérain, réseau hydraulique important du département de l'Oise comprenant un riche écosystème.

Comme d'autres zones de la vallée, il est caractérisé par des sols alluviaux sablo-graveleux et limoneux déposés par la succession des crues du Thérain depuis des milliers d'années. Quelques affleurements de tourbe sont observables à l'ouest de ce site, derrière l'usine chimique de Villers-Saint-Sépulcre.

L'installation et le développement dense des joncs, des carex et des roselières ont conduit peu à peu au comblement des bras morts de la rivière par des végétaux décomposés et ont permis à d'autres espèces végétales de s'installer.

Le marais actuel est constitué de nombreuses espèces végétales adaptées au milieu humide. Leur composition varie selon la hauteur d'eau et les périodes d'assèchement.

On trouve dans ce marécage des sols acides et basiques permettant le développement d'une flore très riche, pouvant accueillir de nombreux insectes qui nourrissent à leur tour une faune très diversifiée.

L'évolution de l'habitat naturel du marais est constante. Sans l'intervention de l'homme, celui-ci est condamné à devenir forêt et à perdre la richesse de son biotope.

Notre zone d'étude s'étend en amont jusqu'aux gravières de Bailleul-sur-Thérain creusées dans les années 1980.

En aval, nous nous arrêterons au pont de Hermes, lieu où la zone alluviale se resserre.

Le marais, dans nos esprits est synonyme d'endroit malsain, inhospitalier peuplé de moustiques et de vipères, gorgé d'eau, et recouvert d'une végétation luxuriante. Etouffant dans sa moiteur, le marécage nourrit de nombreuses croyances ou légendes.

Autrefois, on ne se chauffait pas avec le bois de l'aulne : sa couleur rouge laissait penser qu'il était habité par des esprits malfaisants. Goethe dans « Le roi des aulnes » décrit un aulne effrayant qui vole l'âme des enfants aux parents imprudents qui traversent le marécage.

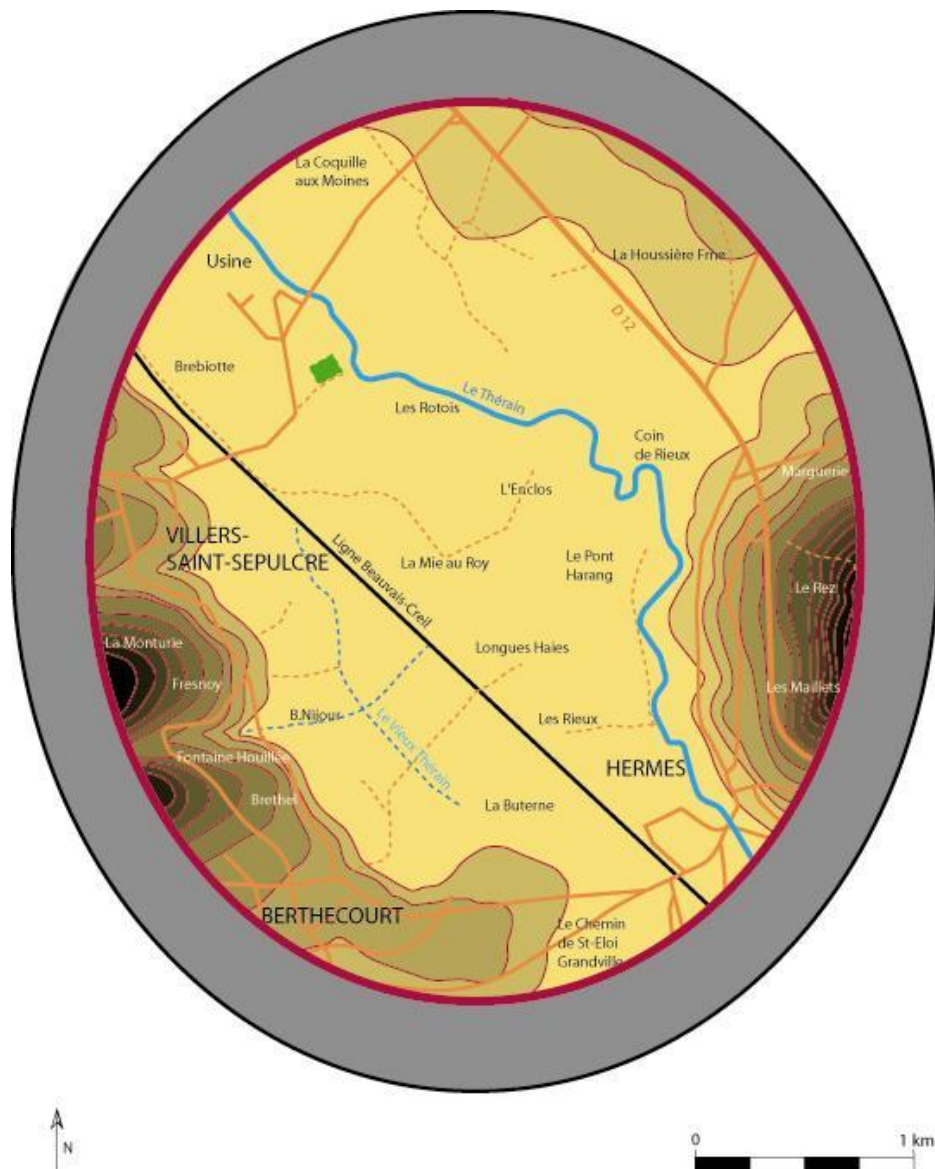
Pourtant, ces marais ont été exploités de longue date par l'Homme : pacage des animaux, plantation de peupliers, de saules, d'osiers, tourbières...

C'est finalement un milieu riche que nous allons tenter de vous faire découvrir. D'ailleurs, aujourd'hui, de nombreuses zones marécageuses sont protégées pour leur écosystème spécifique. Elles sont classées ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique) comme le marais de Rochy-Condé-Merlemont ou encore Natura 2000 comme le marais de Sacy-le-Grand.

Ces zones constituent maintenant des lieux de promenade et de découverte agréables.

Pour vous faire découvrir ce milieu surprenant, notre démarche est d'établir un inventaire floristique et faunistique le plus exhaustif possible. Constitué d'une partie historique et d'une autre faunistique, ce premier article aborde le marais en tant que ressource économique et présente une trentaine d'insectes spécifiques.

Localisation des marais de Villers-Saint-Sépulcre et Berthecourt



LE MARAIS : UNE RESSOURCE ECONOMIQUE

I) Un bien commun servant au pacage des animaux

L'exploitation agricole ne pouvant s'installer dans les fonds spongieux de la vallée du Thérain, cet espace servit de communaux pendant de nombreux siècles et le marais devint, en grande partie, un lieu de dépaissance pour les animaux.

Depuis le Moyen Age, les « pauvres gens » y trouvaient un intérêt fort appréciable Du fait de sa quasi gratuité : « une mesure d'avoine » telle pouvait être « la redevance annuelle qu'il suffisait de verser au seigneur propriétaire pour jouir de la plupart des communes »¹. En 1552 des lettres patentes données par le roi Charles IX mentionnent que « les habitants de Villers-Saint-Sépulcre et des hameaux de Fresnoy, Hez, Berthecourt et Planqué ont été confirmés dans tous les privilèges d'usages, marais, pâture, déclarés à eux précédemment appartenant en communauté »². Un article du 22 août 1634 précise même que « le hameau de Fresnoy a droit de pâture avec les habitants de Berthecourt et Brethel, le tout indivisé en une pièce de marais séant sous Berthecourt au lieudit *La haute prairie* contenant 45 arpents et venant en échasse sous Brethel ».

Après la Révolution et jusqu'au milieu du XIXe siècle, les propriétaires de bêtes de Villers-Saint-Sépulcre et Berthecourt font toujours paître leur bétail dans les marais communaux moyennant une rétribution à payer à la commune. Les archives des biens communaux de ces deux villages (A.D.Oise : 2 OP 22481-22485 pour Villers et 2 OP 1070-1074 pour Berthecourt) en attestent pour la période allant de la fin du XVIIIe siècle jusqu'au XIXe siècle. On sait par exemple que, durant huit mois de l'année, près de 640 bêtes étaient laissées en pacage dans les marais de ces deux communes en 1829. Les marais de Villers (marais des Buts, près de l'usine actuelle, de Fresnoy et de Hez) recevaient 243 bovins et 89 équidés tandis que celui de Berthecourt accueillait 107 bovins, 25 équidés et 172 ovidés. Le conseil municipal de chaque commune votait un rôle de répartition pour le droit de faire paître ces bêtes dans les biens communaux. Chaque propriétaire payait une somme pour chaque animal laissé en pâture. Le prix pouvait varier selon l'estimation de l'herbe consommée. Ainsi, à Berthecourt, en 1828, ceux qui possédaient des chevaux et des vaches devaient payer 2 francs par animal tandis que ceux possédant des moutons ne déboursaient que 10 centimes par tête. Cette même année, 58 propriétaires différents sont

¹ GOUBERT Pierre ; *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730*, Paris, 1960.

² A.D.Oise, EDT217/1N2.

assujettis à cette taxe. Ils ont en moyenne une ou deux bêtes, le plus gros propriétaire (Henry Caron) possédant, quant à lui, 7 vaches et 108 moutons.

On voit ici l'importance que revêtent ces communaux pour la population rurale de ces deux villages en permettant aux petits paysans d'élever et d'entretenir du bétail à faible coût.

On sait également, pour Villers, qu'en l'an XI (1802-1803), trois pâtres ou vachers conduisaient les animaux en pâture. Un se trouvait au chef-lieu, un autre au hameau de Hez et le troisième au hameau de Fresnoy (indivis avec Berthecourt).

En l'an XII (1803-1804), la question de la garde à part (garde particulière) des vaches et des moutons dans les petites prairies est posée lors d'une réunion du conseil municipal à Berthecourt. Considérant les dégâts que cela occasionnerait pour la petite culture³, les osiers et aulnois, le conseil décide que les vaches iront au marais commun et les moutons dans les grandes pièces de terre (friches). A plusieurs reprises Noël Gabriel Deversin, marchand de vaches à Berthecourt essaie de faire pâturer ses bêtes sur ses terres. Le conseil municipal va jusqu'à demander l'examen des bêtes de ce marchand « à cause des grands accidents et maladie pestilencieuse que l'on a eu l'année dernière » [1831].

Grâce à une protestation contre le propriétaire du moulin, M. Vast, on sait qu'en 1832, le pâtre de Villers conduisait le troupeau commun des propriétaires de Villers récemment formé, en alternance, un jour dans le marais des Buts (près de l'usine actuelle) et le jour suivant au marais de Hez.

Cette même année 1832, les propriétaires cultivateurs de Villers ne veulent pas pâturer sur les mêmes terres que M. Mercier, fermier de M. Descourtil de Merlemont de la ferme de Hez et demandent au Préfet de l'Oise le cantonnement pour la vaine pâture. Le territoire est scindé en deux (voir la carte) : le nord est réservé au berger de Hez, Mancilly et du Planquet et le sud au berger de Villers. Ce cantonnement est réalisé dans le but d'éviter tout report de responsabilité en cas de problèmes (par exemple, les dégâts sur une propriété voisine). M. Mercier critique même le partage car selon lui : « les terres du nord sont ce que le territoire a de plus inférieur pour la nourriture des troupeaux ».

³ Après la récolte du blé, de l'orge et de l'avoine, en septembre il reste les haricots, en octobre et novembre les navets et durant tout l'hiver les fruits, le colza et les choux verts.

Au milieu du XIX^e siècle, la notion de propriété privée va prendre le pas sur les droits d'usages et mettre ainsi fin aux biens communaux. En effet, les communes plutôt que d'augmenter le rôle que les propriétaires doivent payer pour laisser leurs bêtes pâturer, vont préférer louer leurs biens. L'agronome Schwerz, en 1816 condamnait déjà les pâturages en parlant de gaspillage du sol cultivable.

A Villers, 49 hectares de marais communaux sont affermés en 1851 pour une durée de dix huit ans. Les deux cent treize parcelles sont réparties en cent trente trois lots autant que de ménages dans le village. Chaque famille accède donc à un petit bout de marais de façon équitable moyennant un loyer. Ces baux sont renouvelés pour dix-huit ans jusqu'en novembre 1886. A partir de cette date, l'adjudication se fait aux enchères publiques pour une durée de douze ans.

A Berthecourt, entre 1846 et 1858, près de huit hectares de marais sont vendus aux enchères. Parmi les acquéreurs on trouve un maçon, Hubert Joseph Allin, un cantonnier, Eloi Hyacinthe Gueudet, un scieur, Louis Napoléon Falluel ou encore un marchand de vaches Victor Pascal Deversin. Les bêtes, à cette période, continuent de pâturer sur les biens communaux restant. En 1867, un peu plus de douze hectares de marais communaux sont affermés pour un bail de dix-huit ans. Les locataires peuvent planter de l'osier mais pas de la haute futaie. Ils sont tenus de bien cultiver, labourer, fumer, ensemençer au temps et saison convenable.

II) Un lieu privilégié de populiculture et d'oseraies

Les plantations de peupliers et de saules :

La toponymie nous rappelle que depuis fort longtemps l'arbre a occupé la vallée du Thérain. A Villers, l'Aulnois, le hameau de Fresnoy, les Buts (dérivé de buxus : buisson, broussaille) sont les exemples les plus marquants. On notera pour Hermes l'ancien bois de la Houssière (ancien français : hus, hos : houx). A Bailleul, c'est le saule qui est à l'honneur avec le moulin de la Saulx.

Dans les archives des biens communaux, une place de choix est réservée aux plantations et ventes de peupliers et de saules. Gardons à l'esprit que, pour les marais, ces arbres avaient un double rôle : assécher en partie le marais et offrir à la commune un revenu non négligeable. On trouve pour les deux communes des plantations dès la fin du XVIII^e siècle. A Villers, par exemple le Conseil municipal décide de planter en saules et en peupliers deux arpents de terre de « mauvaise nature » lieudit Le Reculet, le 4 germinal an XII (26 mars 1804).

Même si les plantations de peupliers ont été régulières, au moins depuis la fin du XVIII^e siècle, peu de documents évoquent les moyens d'acquisition de ces arbres. Néanmoins quelques mentions permettent de se faire une idée sur le sujet mais on se gardera bien de généraliser les exemples trouvés à l'ensemble de la période.

En 1867, un courrier du comte de Maupéou, alors maire de Berthecourt, adressé au Préfet de l'Oise signale la construction d'une pépinière : « Il y a quatre ans (...) j'avais fait faire une pépinière de peupliers et cette année seulement les jeunes sujets se trouvent bons à lever ». Construite en 1863 à l'entrée du marais, derrière le parc du château et à côté du jardin de l'instituteur, cette pépinière permet à la commune de réelles économies puisque cette dernière contrôle sa propre production. Dès 1810 le projet existe car le maire de l'époque demande la construction d'une pépinière communale de 25 verges pour les plantations des marais. Même si nous n'avons pas de certitude, nous pensons qu'une structure a dû exister avant 1863 car le 22 février 1852, la commune vend des boutures d'arbres.

Pour Villers, il en est autrement dans les textes que nous avons consultés car la commune achète ces plants chez un pépiniériste. En effet, en 1925 et 1933, c'est un professionnel de l'Aube qui fournit les jeunes peupliers. Un marché de gré à gré, le 6 novembre 1925, est conclut entre Villers et Monsieur P. Humbert, pépiniériste à Méry-sur-Seine (plus de 200 kilomètres !) pour l'achat de 2 700 peupliers de l'espèce « Suisse régénéré ». Riche de renseignements, ce traité indique que les plants racinés de tiges franches, sans chancres ni écorchures doivent avoir 8 à 10 cm de circonférence à un mètre du sol et mesurer plus de 4 m de hauteur. L'acheminement se fait par train et la réception s'effectue en gare de Hermes à la charge du fournisseur. L'expédition a lieu en deux fois par wagons paillés et bâchés. En 1933, la commune de Villers achète, à ce même pépiniériste, 500 jeunes peupliers.

Concernant la technique et plus précisément la préparation du terrain dans lequel seront plantés les arbres, les textes rencontrés montrent une procédure identique sur l'ensemble de la période. Chaque fois qu'une plantation est votée en conseil, le projet est toujours associé au creusement de fossés ou à un curage dans le cas de fossés existants. Ils servent principalement à assainir les lieux et, dans une moindre mesure, à empêcher le bétail de manger les jeunes arbres. Il existe de nombreux exemples d'adjudications de fossés à établir et à creuser sur l'ensemble des marais de Berthecourt et Villers-Saint-Sépulcre. Selon l'importance des travaux, l'adjudication est divisée en lots de plus ou moins grande importance. Ainsi en 1888, la mise à prix à Villers est de 20 centimes le

mètre courant pour le creusement des grands fossés (fossés récepteurs) et de 15 centimes pour les plus petits fossés. En 1925, pour la plantation des 2700 peupliers, évoqués précédemment, on tente de limiter les frais de main d'œuvre. En effet, comme il existe d'anciens fossés espacés de 10 mètres, bordés de souches d'arbres, on décide d'en faire à 15 mètres d'intervalle en utilisant le tracé d'un ancien fossé sur deux. Entre février et mars 1926, les travaux de plantation sont tels que la commune fait appel à un géomètre de Noailles, M. Bosse, pour la direction et la surveillance. Les travaux sont souvent exécutés par des manouvriers du village ou des environs. Ainsi Octave Lefebvre de Villers travaille 24 jours au percement de trous entre le 15 janvier et le 15 février 1926 tandis qu'Eugène Rousseau, également du village, est chargé de planter les fichérons de peupliers durant la même période.

On ne peut évoquer ces travaux de creusement sans parler des projets d'assainissement des milieux humides. Ainsi à Berthecourt, le projet de curage et d'approfondissement du fossé dit du Vieux Thérain, d'ouverture d'un canal d'écoulement des eaux de ce fossé, d'ouverture de rigoles principales d'assainissement et de fossés de ceinture est envisagé dès novembre 1862. Ce projet est le prolongement d'une loi de juillet 1860 qui veut rendre à la culture tous les terrains communaux. Les habitants de la commune, jugeant que les dépenses sont considérables pour une amélioration incertaine, s'y opposent unanimement. En 1865, la municipalité vote la location de 10 hectares de marais et la plantation d'arbres sur 20 hectares. L'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées, dans un rapport daté du 22 juin 1865, pense que le nombre d'arbres à planter n'est pas suffisant (425 peupliers pendant 5 ans : 2125 pieds d'arbres). Plutôt que de planter un arbre tous les 10 mètres, il estime que les arbres pourraient être plantés, sans se gêner à 5 mètres les uns des autres. On arriverait ainsi à un chiffre de 8 000 arbres ! En novembre 1866, le Conseil municipal de Berthecourt s'oppose à la plantation des 20 hectares sus-désignés considérant que les frais seraient supérieurs à la vente des herbes [nous y reviendrons] qui a rapporté 1 700 F en 1866. Le Préfet de l'Oise fait pression pour revenir au projet d'assainissement initial présenté en novembre 1862 et des travaux conséquents de curage sont réalisés au fossé dit du Vieux Thérain en 1868. Ils s'effectuent sur plus d'un kilomètre et le curage se fait à « vif fond et vieux sol » avec 1,66 mètre de large dans le haut, 1 mètre dans le bas et 1 mètre de profondeur. Les peupliers qui sont alors installés sont plantés à la bêche, à 6 mètres l'un de l'autre et à un mètre du bord du fossé.

Concernant l'abattage des arbres on trouve des renseignements dans les clauses et conditions de ventes de peupliers. Par exemple, dans celle du 13 mars

1898, à Berthecourt, on apprend que les arbres doivent être abattus en déracinant et que les trous doivent être rebouchés immédiatement.

Ces arbres à croissance rapide ont un débouché commercial très local du moins c'est ce qui ressort de l'examen des différentes ventes d'arbres. Les acheteurs sont, en grande majorité, les personnes travaillant le bois aux alentours des marais (tabletiers, fabricants de queues de billards... de Hermes, Berthecourt et Villers-Saint-Sépulcre). Dans les nombreuses ventes figurant dans les archives des biens communaux de Villers et Berthecourt les acheteurs mentionnés sont souvent les mêmes. Ainsi pour une vente de peupliers en 1898, Alcide Portebois, qui possède une scierie de bois et d'os à Berthecourt, achète 21 lots à la commune de Berthecourt tout comme M.M. Bizet-Bourdon spécialisés dans les articles de dessins, règles et équerres.

Le nombre d'arbres à vendre est très variable, de quelques unités à plusieurs milliers. Cela dépend de la maturité des arbres (une trentaine d'années pour un peuplier) mais aussi des besoins financiers de la commune. Par exemple en 1920, la commune de Berthecourt s'empresse de vendre une partie de ces arbres pour financer l'érection d'un monument commémoratif aux enfants du village morts pour la France lors du premier conflit mondial.

En 1922, la commune de Villers-Saint-Sépulcre décide de la vente, en deux lots, de 2626 peupliers (2415 au marais de Hez et 211 au lieu dit Eneau-La Belière). Les intéressés sont nombreux. A cette époque, la présence d'une scierie ambulante dans la commune (société parisienne) et les nombreuses visites de gros industriels incitent les habitués acheteurs à protester auprès du Préfet. Ils évoquent notamment une organisation irrégulière du fait d'une vente « en un seul lot (...) au détriment à la fois des petits consommateurs de bois et des intérêts de la commune ». Le maire de Villers-Saint-Sépulcre répond au Préfet que « les industriels de Hermes forment entre eux une sorte d'association . En cas d'adjudication publique, un seul est désigné pour acheter quitte ensuite à se partager les lots à l'amiable ». Finalement, l'adjudicataire est un industriel de l'Yonne qui achète le tout pour 212 000 F (l'estimation était de 97 500 F).

Les oseraies :

Bien qu'organisé sous Louis XI, au milieu du XIV^e siècle, le métier de vannier ne se développe véritablement qu'au XVIII^e avec les premières véritables oseraies.

Sous la forme d'osier, le saule, au XVIII^e et XIX^e siècle, a fourni dans la vallée du Thérain, la matière première à de nombreux objets du quotidien comme différentes sortes de paniers (à linge, fruits, légumes...) mais aussi des hottes

de vendangeur, des nasses pour la pêche. Le saule spécifique qui est employé ne devient pas un arbre. C'est par le biais d'une souche enterrée dans le sol que jaillissent les brins. Les oseraies se coupent à 9 ans mais bien entretenues elles peuvent durer de 12 à 15 ans. Sans rentrer dans des considérations trop techniques, voyons en quelques mots la récolte et la préparation de l'osier. Les brins se récoltent après la chute des feuilles et avant les premières gelées. Ils mesurent 3,50 m à 4 m de hauteur. Chaque brin de saule est coupé au niveau du sol puis lié en botte. Pour enlever l'écorce des brins on met les bottes dans l'eau. A partir de la mi-mai l'abondance de la sève permet un décortilage plus facile. Les brins sont ensuite séchés au soleil et après plusieurs mois ils sont utilisables en vannerie.

Les mentions rencontrées dans les archives des biens communaux relatives à cette question remontent à l'an XII où le 22 pluviôse (12 février 1804), le conseil de Villers-Saint-Sépulcre décide que la portion de marais « La Noue Marie » sera louée et affermée pour neuf ans et plantée en osier. On sait, grâce au *Précis statistique sur le canton de Noailles* de Louis Graves qu'au milieu du XIX^e siècle, il y a 60 hectares environ d'oseraies. Avec plus de 40 hectares la commune de Villers est la principale productrice d'osier et représente à elle seule près du tiers de toute la production dans la vallée du Thérain. Les oseraies produisent en moyenne 600 fagots par hectare.

A deux reprises, en 1856 et 1886, les maires de Villers-Saint-Sépulcre demandent une halte du train reliant Creil à Beauvais. Ils justifient cet arrêt en évoquant un « commerce considérable d'osiers ». En 1886, le maire expose que « de nombreuses personnes s'occupent de la culture et de la vente de l'osier » et que « cette halte faciliterait les débouchés et l'extension du commerce et des industries de ce pays ». Le 31 mars 1860, le maire demande même au Préfet de l'Oise la construction d'un passage simple à niveau pour piétons sur la voie de chemin de fer dans le milieu du marais de Hez pour permettre aux habitants de Hez et Mancilly de continuer à sarcler et couper leurs osiers sans faire un détour de trois kilomètres. Cette demande est refusée le 11 juillet 1860 et le rapport de l'ingénieur des Ponts et Chaussée apporte une justification intéressante : « les osiers et les foins qui forment exclusivement la culture du marais de Hez ne comportent pas les soins assidus capables de nécessiter l'ouverture permanente d'un passage à travers le chemin de fer. Il ne serait utile pour les osiers que :

- pendant 15 jours en avril, pour le sarclage.
- pendant 15 jours en décembre, pour la coupe. »

Il semble qu'à Berthecourt, les oseraies aient été secondaires. Dans une enquête, vers 1830, le maire regrette qu'il n'y ait pas de plantation d'osiers et d'aulnes dans le marais communal. En revanche, on retrouve, pour la fin du XIX^e siècle, dans les clauses et conditions des différentes locations de parcelles de marais l'autorisation de faire de l'osier. Citons pour exemple l'article 7 d'un bail du 18 avril 1886 qui mentionne que « le locataire aura le droit de planter de l'osier mais non de la haute-futaie ».

PRESENTATION DE QUELQUES INSECTES RENCONTRES DANS LES MARAIS DE BERTHECOURT ET DE VILLERS- SAINT-SEPULCRE

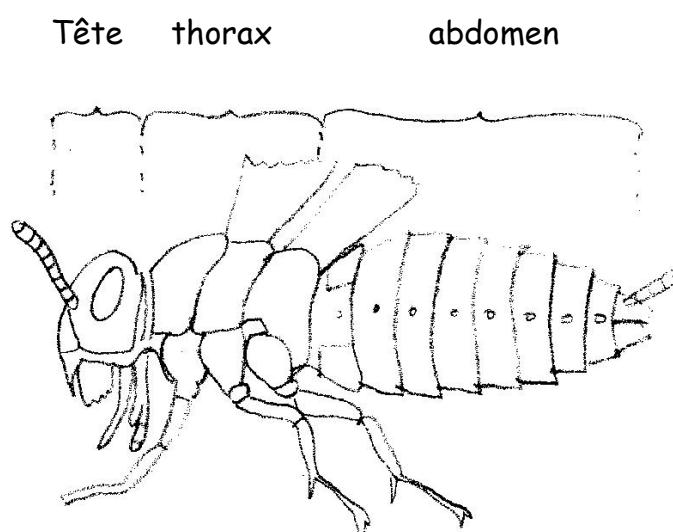
I/ Quelques généralités sur les insectes

Les insectes sont apparus presque en même temps que les plantes dès l'ère primaire, il y a 400 millions d'années. A cette époque, les poissons et les amphibiens étaient les seuls représentants actuels des vertébrés.

Les insectes ont su coloniser tous les biotopes grâce à leurs armes redoutables. Chaque espèce a su s'adapter à un milieu particulier.

Les chiffres sont éloquentes : un million d'espèces a été répertorié et est en constante augmentation. C'est plus que toutes les autres espèces réunies. Il existe 35 200 espèces d'insectes en France dont 169 sont protégées comme la mante religieuse ou la grande tortue en Picardie.

Leur corps est composé de trois parties :



Ils possèdent 3 paires de pattes et deux antennes.

Sur le thorax, viennent s'accrocher 1 ou 2 paires d'ailes dont une parfois se transforme en élytres pour protéger les ailes comme chez la coccinelle.

Leur rôle dans la nature est prépondérant :

Les insectes fertilisent et nettoient le sol, recyclent le bois, pollinisent les fleurs et tuent les nuisibles.

Quelques records :

Le vol le plus rapide : 60 km/ h pour la libellule grâce à ses 4 ailes.

La plus grosse ponte : 40 000 œufs par jour pendant 15 ans pour la reine termite.

Le poids : le poids de toutes les fourmis = le poids de tous les hommes.

Le plus grand saut : 76 cm pour le criquet.

Le vol le plus long : 6 400 km pour La belle dame, papillon qui va d'Afrique en Islande.

Voici les principaux ordres d'insectes et leurs représentants aux noms évocateurs ou poétiques rencontrés dans les marais de Villers-Saint-Sépulcre et de Berthecourt :

- Lépidoptères (paon du jour, écaille martre)
- Diptères (mouche de Saint-Marc, grand bombyle, alophore hémiptère)
- Dictyoptères (mante religieuse)
- Coléoptères (cardinal, charançon de l'iris des marais, clyte béliet)
- Hémiptéroïdes (cicadelle écumeuse, punaise des baies)
- Odonates (agrion élégant, caloptéryx éclatant, petite nymphe au corps de feu, orthetrum réticulé, libellule déprimée, sympétrum rouge-sang)
- Névroptères (sialis de la vase, lion des pucerons, raphidie)
- Orthoptères (decticelle bariolée, decticelle cendrée, meconème tambourinaire, conocéphale des roseaux, criquet des clairières, criquet marginé, criquet des pâtures)
- Mécoptères (panorpe)
- Hyménoptères (tenthrède verte, ophion, fourmi moissonneuse, bourdon)

Glossaire :

- Holométabole : insectes qui ont des métamorphoses complètes, présentant toujours un stade nymphal.
- Imago : insecte adulte arrivé à son complet développement et apte à se reproduire.
- Nymphose : transformation d'une larve d'insecte en nymphe.
- Ocelle : tache ronde, évoquant un œil, sur l'aile d'un insecte, le plumage d'un oiseau, etc.
- Pectiné : en forme de peigne

II/ Trente deux insectes des marais de Villers et de Berthecourt

Les Lépidoptères

Les Lépidoptères (ailes en écailles) , ordre des papillons de jour et de nuit, comprennent environ 150 000 espèces, les papillons de nuit étant les plus nombreux. Il en existe partout dans le monde sauf en Antarctique. 800 espèces de papillons ont été répertoriés en Picardie.

Les papillons de jour (Rhopalocères) relèvent verticalement au repos leurs ailes très colorées tandis que les papillons nocturnes (hétérocères) les gardent déployées comme une tente.

La vie d'un papillon comprend quatre stades de développement : l'œuf, la chenille, la nymphe et l'imago (insecte parfait).

Son odorat est 200 fois plus puissant que celui d'un humain.

Le paon du jour - Inachis io

C'est une espèce très commune de la famille des Nymphalidae. En hiver, il se niche au creux d'un arbre ou au plafond d'une cave. Il réapparaît dès les premiers beaux jours, ouvrant ses ailes ornées chacune d'une tache ronde bordée de jaune et relevée d'un bleu très lumineux : les ocelles qui sont probablement destinées à effrayer les prédateurs.

Le mâle possède un comportement territorial assez marqué, chassant les intrus en les poursuivant avant de revenir se poser à l'endroit même où il avait décollé.

La femelle pond ses œufs, dès la fin du mois de mai, sur les feuilles d'ortie. Six semaines plus tard, les nouveaux papillons pourront s'envoler.

L'écaille martre - Arctia caja

C'est un papillon de nuit de la famille des Arctiidae. Les ailes antérieures gris brun foncé sont tachées de bandes blanches irrégulières. Les ailes postérieures sont rouges marquées de gros points noirs. Se sentant menacée, l'écaille martre écarte ses ailes laissant apparaître le rouge et les ocelles pour intimider ses attaquants. L'appareil buccal de l'imago est atrophié. Il ne peut donc pas se nourrir.

La femelle pond ses œufs sous les feuilles de saule marsault. Les chenilles, appelées « ours » en Allemagne à cause de leurs poils, hivernent et effectuent leur nymphose l'année suivante dans un cocon à même le sol.

Le chenille contrairement au papillon est visible le jour de mai à juin.



Paon du jour (chenille)



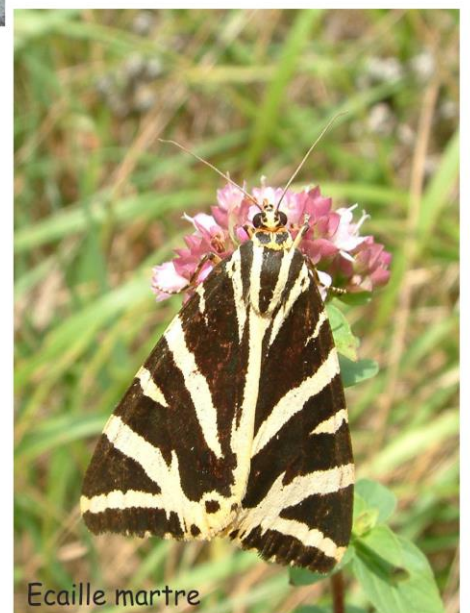
Paon du jour



Paon du jour (chrysalide)



Ecaille martre (chenille)



Ecaille martre

SE RESSOURCER A LA PIERRE-AUX-FEES

(Eric RICART)

Le G.R.H.I.L. aimerait préciser que cet article fait état de certaines pratiques que l'association ne saurait en aucun cas cautionner. Cependant, il atteste d'une réalité et vise à souligner la variété des intérêts portés au monument.

Le 5 septembre 2005, je me suis rendu sur le site de l'allée couverte pour réaliser une série de photos. Arrivant sur les lieux, je m'aperçu que je n'étais pas le seul. Une camionnette était stationnée dans la clairière, là où l'on trouve généralement les restes d'un feu de camp et divers détritiques démontrant une fréquentation régulière et préoccupante du site. Un homme d'un certain âge se tenait près du véhicule et je n'hésitai pas à lui demander les raisons de sa présence, craignant une nouvelle dégradation des lieux. Il répondit sans contrainte à mes questions :

Il était venu sur le site, accompagné de sa femme, pour se ressourcer. Il se tenait seul, près de son véhicule. Sa compagne était couchée dans le monument. Elle s'était allongée sur une couverture étalée au sol, sous la pierre horizontale couvrant l'extrémité de la chambre sépulcrale. Il m'expliqua que les mégalithes faisaient partis des monuments qui avaient été construits sur des points positifs, existant sur l'ensemble de la planète. La chambre mortuaire se situe à l'endroit le plus positif, ainsi les êtres enterrés étaient assurés d'un repos bienveillant.

Ils venaient de la région parisienne et cherchaient régulièrement différents lieux pour reprendre des forces. La Pierre-aux-Fées n'était donc pas le seul monument mégalithique à leur servir de source de bien-être.

M'interrogeant sur cette pratique, j'ai consulté des magazines et différents sites sur le web. Voici quelques extraits de documents que j'ai pu trouver.

1 - Dans Alchimia Magazine (n°2/2004), Henri Totev écrit « La TERRE a une grande puissance de résorption des forces négatives qui sont en nous ou dans

les objets. Cette puissance ravive nos forces positives et vitales. Il est possible de se décharger de ses tendances négatives en se couchant nu sur le sol sablonneux ou sur de l'herbe, en voyant comment ses vibrations vitales rentrent en nous. Si vous lui faites la demande mentale, la terre agira fortement sur votre organisme pour drainer le surcroît de vibrations négatives et vous équilibrer en vous donnant une grande énergie vitale, psychique et même spirituelle ».

Selon lui un menhir, un dolmen, un stupa⁴ sont des lieux où existent des nœuds telluriques, zone de concentration d'énergie vitale électromagnétique.

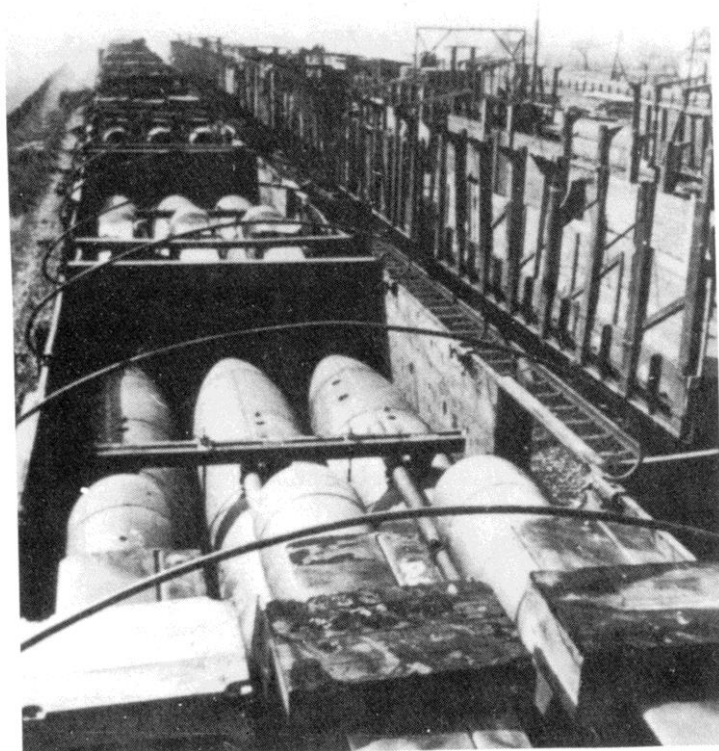
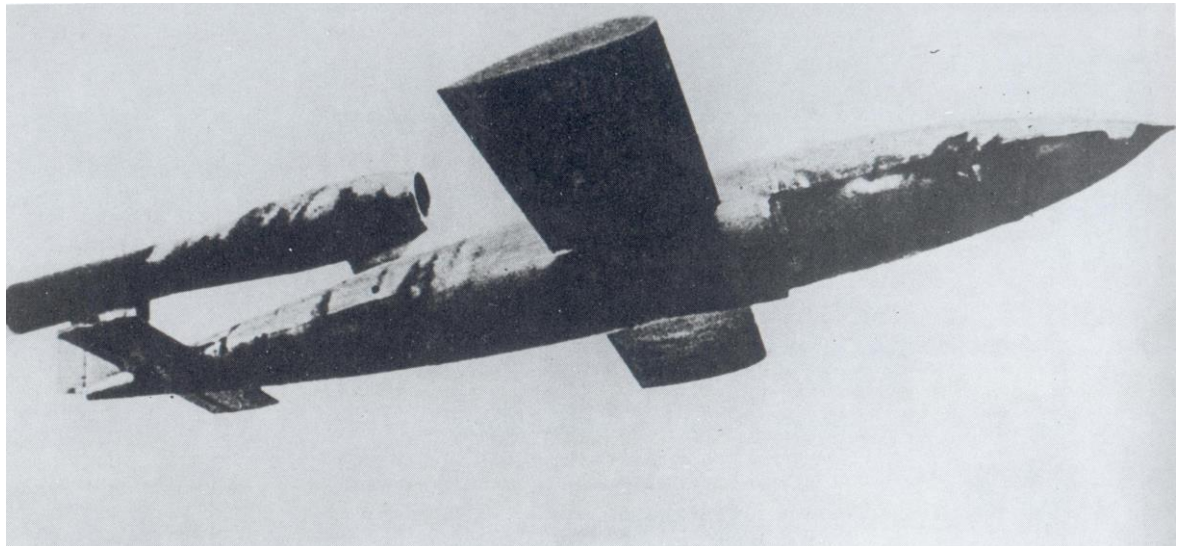
Dans sa description sur la technique permettant d'effacer son énergie négative, Henri Totev précise qu'il faut se mettre nu. Je n'ai pas voulu nuire au repos de la personne qui se trouvait allongée dans l'allée couverte, mais contrairement à la description suggérée par l'auteur ci-dessus, elle était habillée.



2 - Dans son ouvrage « Les mystères de la cathédrale de Chartres », Louis Charpentier consacre deux chapitres sur l'existence d'un tertre et d'un dolmen au niveau des fondations de la cathédrale. Il y explique une relation entre les deux monuments avec les courants telluriques s'écoulant sous terre. Il précise que cet endroit était un lieu de pèlerinage remontant à la période celtique.

⁴ Monument funéraire bouddhique, formé d'un hémisphère de maçonnerie monté sur un piédestal.

**LA JOURNEE DU DIMANCHE 13 AOÛT 1944 A
MONTREUIL-SUR-THERAIN ET VILLERS-SAINT-SEPULCRE
(Michel MIDOL)**



Wagons de V1 les ailes démontées au départ de Nordhausen.

Photos extraites du livre de Myrone N. Cuich, Armes secrètes les V1

**LE QUOTIDIEN DEFENSE DE LA FRANCE, DANS SON
EDITION DU 20 SEPTEMBRE 1944, TITRAIT « UN EXPLOIT
DE LA R.A.F., LE 13 AOÛT A 17 H 30, TROIS MOSQUITOS
ONT DETRUIT UN TRAIN DE 150 V1 »**

Londres communique à la R.A.F., un train complet de « V1 » circule actuellement entre Tergnier et Creil. Il vient directement d'Allemagne. Sa destination définitive est inconnue. Il comporte 42 grands wagons d'un type spécial. (Nous savons qu'en réalité, ce train comportait 50 wagons de 3 V1 chacun).

Le 12 août, le train 39.79 est repéré par la R.A.F. et est bombardé entre Tergnier et Creil, malheureusement sans succès, le train rentrera en gare de Creil.

Le lendemain 13 août 1944, le train, quittant cette gare en direction de Beauvais, sera bombardé par une vingtaine d'avions entre Villers-Saint-Sépulcre et Montreuil-sur-Thérain. L'attaque durera à peine 5 minutes, mais les explosions persisteront plusieurs heures. Aucune victime civile ne sera à déplorer et la gare de Montreuil sortira miraculeusement indemne de ce bombardement.

L'Oise Nouvelle, le mercredi 16 août 1944, évoque succinctement ces bombardements du 13 août.

Durant l'après-midi de dimanche et une partie de la soirée, la région de Warluis, **Hermès**, **Rochy-Condé**, **Villers-Saint-Sépulcre**, fut soumise à des attaques continuelles. **Hermès** a été le plus touché, car des maisons sont endommagées, ainsi que quelques immeubles à **Rochy-Condé**.

— Par contre, la région de **Rochy-Condé**, **Villers-Saint-Sépulcre** et **Hermès** a été constamment attaquée toute la journée d'une façon presque ininterrompue, de nombreuses bombes et des mitrailles ont eu lieu. Malgré ces attaques suivies, on ne signale pas de victimes. Par contre, les maisons d'habitations ont cruellement soufferts dans ces localités.

RECIT DE MADAME ET MONSIEUR B. RABAIN DE VILLERS- SAINT-SEPULCRE AU SUJET DU BOMBARDEMENT D'UN TRAIN DE V1 ALLEMAND

Dans la matinée du 11 août 1944, vers 9h00 du matin, entre la gare de Montreuil-sur-Thérain et le marais de Hez, un train composé d'une cinquantaine de wagons s'immobilise.

Quelques habitants de la commune de Montreuil étonnés et curieux, interrogent les mécaniciens de la locomotive. Le personnel servant cette machine est français, se sont des cheminots requis pour ce travail. Ils disent venir de Belgique, avoir subi un mitraillage la veille, ils ajoutent que ce convoi transporte des munitions et disent s'être arrêtés ici pour pouvoir faire le plein d'eau dans la machine à vapeur. En effet la locomotive abandonne ses wagons pour se rendre à la gare de Rochy-Condé où se trouve une citerne d'eau et une perche de remplissage.

La présence des wagons et des munitions, seuls sur la voie, inquiète pour des motifs différents les habitants et la vingtaine de soldats allemands restés sur place. L'activité d'un réseau de Résistance est connue dans la vallée du Thérain. Vers 10 heures, un avion anglais (bimoteur) chasseur-bombardier « mosquito » pique sur la voie ferrée et largue une bombe à la hauteur du quai de la gare de Montreuil-sur-Thérain. Un immense trou rend impossible le retour de la locomotive partie à Rochy-condé.

Quelques personnes ayant trouvé refuge dans une tranchée près de la maison Brément, sortent apeurées. Elles doivent leur salut à la nature marécageuse du sol à cet endroit qui a absorbé l'onde de choc du bombardement et évité l'éboulement de cette tranchée. L'explosion, entendue jusqu'aux hameaux de Hez et Mancilly, amène chacun à prendre ces précautions. Ainsi, mademoiselle Suzanne Dupille court libérer ses génisses pâturent au lieu dit « la place marin ».

Le calme se réinstalle, mais vers 14 heures, une dizaine d'avions de même type que celui aperçu le matin, entament une ronde infernale au dessus de Montreuil. Méthodiquement, les pilotes prennent le convoi en enfilade, larguent leurs projectiles puis remontent vers Villers pour recommencer. Du lieu dit " la Justice " à Villers-Saint-Sépulcre l'on assiste à ce spectacle terrifiant, les

munitions transportées dans ce train sont des V1. Ces fusées en état de fonctionnement explosent les unes après les autres dans un bruit assourdissant. Des morceaux de métal incandescent sont projetés à une quarantaine de mètres de hauteur et retombent vers le bois de Montreuil et la « Vallée Dervau ». Ces débris incendient les diziaux (tas de gerbes) d'avoine de Monsieur Charles Dupille dans « le fond de l'agache ».

L'air et le bruit des déflagrations sont insupportables, mais les curieux venus au lieu dit " la Justice " adressent des signes de sympathie aux pilotes alliés.

A la gare, le wagon de tête, sous les chocs des bombes se décroche et termine sa course dans le trou creusé par le bombardement du matin, son chargement est mitraillé sévèrement, les V1 brûlent comme des feux de Bengale et explosent. Les bâtiments proches tremblent et perdent leurs carreaux, leurs habitants se réfugient dans les caves. Vers 17 heures le cauchemar cesse.

Heureusement, on ne déplore pas de victime civile, quant aux militaires, ceux-ci s'étaient mis à l'abri loin du convoi.

La violence de l'attaque est telle que le lieu dit « le plantin » n'est qu'une succession de trous de bombes parsemés de débris de wagons, tôle, rails tordus, perforés par le mitraillage.

Pendant la période du 11 au 15 août, la zone bombardée est sous surveillance militaire allemande. Le 15 août, un grand nettoyage suivi d'une destruction des explosifs restants sont organisés. Les villages alentours sont évacués le temps de l'opération. Les arbres encore debout sont criblés de ferraille au grand dam des scies et autres outils des futurs bûcherons.

Vers le mois d'octobre 1944, les Alliés ayant besoin de transporter vers Creil du matériel stocké sur les côtes de la Manche, décident de reconstruire la voie. Les Américains établissent un campement au lieu dit « l'auge » à Mancilly, où ils regroupent des camions, engins de génie, grues, etc. La main-d'oeuvre est assurée par des prisonniers allemands qui campent au-dessus de la ferme Doligé à Montreuil. Pour ce rendre au chantier, Américains et Allemands empruntent le petit chemin (toujours existant) devant la ferme Doligé.

Les traces de ce 11 août sont toujours présentes ; en 1970, au « clos du planquet », Monsieur André Rabain trouvait encore des débris de ferraille en travaillant la terre.

GRAFFITI : UNE SCENE D'EXCEPTION GRAVEES SUR L'EGLISE ST-MARTIN DE BERTHECOURT

(Bruno MAIMBOURG et Yoann ZOTNA)

L'église St-Martin de Berthecourt est un édifice dont l'étude s'avère difficile. Néanmoins les éléments architecturaux en place et quelques sources écrites permettent d'évoquer différentes phases de construction. Il subsiste au nord-ouest de l'édifice les restes d'un mur du XII^e siècle avec une fenêtre en plein cintre correspondant probablement à l'église primitive. Pour l'essentiel, cette église a été construite à la fin du XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle à l'exception du clocher actuel qui remonte au début du XVIII^e siècle.

Cette église se révèle d'une richesse surprenante en matière de graffiti extérieurs, principalement présents sur les contreforts. Outre l'abondance importante des inscriptions, ce caractère hors du commun réside également dans leur diversité, à la fois de styles et de thèmes abordés, et dans la période couverte. De la simple marque de ferveur religieuse aux scènes militaires ou guerrières, du désir de laisser son nom pour marquer son passage à la rédaction d'un véritable texte gravé, de l'animal schématique à la représentation monumentale, tout semble représenté. S'étalant du XVI^e au XIX^e siècle, cet ensemble exceptionnel dans l'Oise, rivalisant en la matière avec les églises de Paillart ou de Saint-André-Farivillers, donne l'opportunité d'évoquer sous toutes ses facettes ce phénomène méconnu des graffiti historiques, gravures non officielles reflétant les inspirations et sentiments humains, qui apportent tant d'informations précieuses et complémentaires au croisement de l'architecture, de l'archéologie et de l'histoire.

Depuis plusieurs dizaines d'années, le promeneur ne pouvait pas accéder aux murs extérieurs du chevet de l'église. Depuis les travaux de restauration, entrepris en 2003 par la municipalité de Berthecourt, il est dorénavant possible de voir l'ensemble des murs extérieurs de l'édifice grâce à un accès côté ouest.

Parmi de nombreux graffiti que nous comptons étudier prochainement de façon exhaustive, il en est un qui retient particulièrement l'attention. Il s'agit d'un ensemble situé sur le dernier contrefort occidental du chevet plat, à hauteur d'homme. Cette scène, ou plutôt ces scènes comme nous allons le voir, se révèlent au fil de notre étude d'un intérêt historique certain. Comme le montre la photographie, le premier examen révèle nettement un contexte militaire, avec la présence de soldats représentés certes naïvement, mais pourvus d'éléments vestimentaires tout à fait singuliers.

La première difficulté qui s'impose dans la description puis l'interprétation de la scène est celle à laquelle nous confronte parfois l'étude des inscriptions gravées, à savoir le phénomène de recoupements, de recouvrements ou de superpositions contemporains ou plus souvent diachroniques.

Telle la nature, les graffiti ont parfois horreur du vide ! Le phénomène du graffito totalement isolé dans un environnement favorable (pierre tendre, accès dégagé, moellons lisses de grande taille) est rare. Ainsi, lorsque quelques « vandales » se lancent au gré d'un symbole religieux, d'une signature ou plus, ils sont souvent rejoints par d'autres sur une très large période, en rayonnement géographique de plus en plus éloigné de la source au fil du remplissage des zones les plus propices (contreforts, chaînages, encadrement de fenêtres ou portes). Ce phénomène est largement constaté à Berthecourt, où l'église ne présente plus guère aujourd'hui de surface « gravable » restée vierge après le XVIII^e siècle. Le recoupement, la superposition ou l'intercalage peuvent donc être la résultante d'une saturation épigraphique, mais ce n'est pas nécessairement le cas. Sur l'exemple qui nous intéresse ici, il s'avère que les successions de lettres, à défaut de composer des phrases cohérentes, sont en effet étrangères aux représentations figurées qui les entourent, et s'en éloignent peut-être même de plusieurs décennies voire de plus d'un siècle. En revanche, on distingue la coexistence de deux scènes, l'une figurant trois personnages de type militaire et un cheval tous d'inspiration moderne, l'autre un buste de soldat napoléonien. Il est fort probable que ce dernier personnage n'ait pas été placé ici par hasard, mais en superposition par attirance thématique, peut-être même par exaltation guerrière voire par esprit de « réponse ».

Il faut toutefois prendre d'ores et déjà et, dès ce stade de l'analyse, la mesure de l'incertitude qui pèse quasi toujours sur l'interprétation des graffiti. Par le biais d'un art brut, ils sont la matérialisation de toute la complexité et la richesse de l'esprit humain projeté sur la pierre sans lexique ni décodeur. Humilité et rigueur sont donc de mise, car si la description des gravures est fiable, l'énoncé des motivations du réalisateur est toujours hypothétique, ce qui se démontre bien dans l'étude qui est la nôtre.

Trois éléments composent donc ce que l'on peut nommer la scène principale, trois personnages dont un monté à cheval. Les deux plus à droite de l'ensemble sont en cours d'affrontement armé, ou plutôt en fin d'affrontement, à constater le coup asséné par le personnage de droite à son adversaire en train de chuter. Sans qu'il s'agisse forcément de deux soldats, les éléments vestimentaires qui les composent dépeignent un environnement militaire. Posons alors de suite notre deuxième mise en garde concernant l'étude des graffiti historiques, cette fois strictement visuelle. Il est nécessaire de jauger le mieux



BON DE COMMANDE

Bulletin du G.R.H.I.L. Tome III

Sommaire

- Les marais de Villers et de Berthecourt
- Se ressourcer à la Pierre-aux-Fées
- Le bombardement d'un train V1 à Montreuil-sur-Thérain
- Note sur un graffiti de l'église de Berthecourt



Bulletin de commande

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail : Tél :

Je commande Exemplaire(s) du bulletin

« *Bulletin Tome 3* » au prix de 5 euros

Règlement à l'ordre du G.R.H.I.L.

A envoyer à : Corinne Larenaudie 44 rue Désiré Millet 60370 Berthecourt